

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	1 (2004)
Heft:	5
Artikel:	Promouvoir la santé : un sens renouvelé du rôle de l'urbaniste
Autor:	Merle, Thierry
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-957437

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Promouvoir la santé : un sens renouvelé du rôle de l'urbaniste

► Thierry Merle
Urbaniste FSU
Lausanne

«La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.» (Définition de la santé. Organisation Mondiale de la Santé. 1946).

Promouvoir la santé ! Comment imaginer qu'aujourd'hui, alors que nous bénéficions de systèmes de soins sophistiqués, les urbanistes et les aménagistes puissent être impliqués dans cette démarche ?

Si l'on se réfère à la définition de la santé formulée par l'Organisation Mondiale de la Santé, agir pour la santé, ce n'est plus seulement guérir, c'est intervenir de manière positive sur tout ce qui détermine notre santé, c'est à dire sur notre environnement, nos conditions de vie et de travail, la manière de nous déplacer, etc. Nous, qui assumons une part importante de responsabilités dans la création du cadre de vie quotidien de nos concitoyens, sommes donc très directement concernés par la promotion de la santé.

Depuis longtemps déjà, santé et urbanisme entretiennent des liens étroits. Dans l'Antiquité, Romains et Grecs se sont préoccupés de la salubrité des cités. En Europe, les grandes épidémies de peste de la première moitié du XVI^e siècle puis du choléra au début XIX^e siècle ont progressivement fait prendre conscience de l'importance de l'hygiène. Avec l'avènement de l'industrie et du monde ouvrier, les mouvements hygiénistes de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle, le plus souvent fondés sur des principes philosophiques et politiques, ont à leur tour donné naissance à de nombreuses théories dont quelques-unes ont pu se concrétiser à travers

des réalisations expérimentales. En quelques siècles, l'évacuation des eaux usées, l'alimentation en eau potable, la lumière, la ventilation, les jardins et les parcs ont structuré et assaini nos villes. Aujourd'hui, la lutte contre les nuisances sonores, la maîtrise de la qualité de l'air ou la protection contre les risques naturels et technologiques constituent de grands enjeux pour nos agglomérations.

Lorsqu'en 1946, la seconde guerre mondiale venant tout juste de s'achever, l'Organisation Mondiale de la Santé – OMS – propose à son tour une définition de la santé, cette organisation internationale fait preuve d'une grande originalité par rapport aux préoccupations passées. En effet, pour l'OMS, la notion de santé ne se limite plus à l'absence de maladie mais s'étend à un état de complet bien-être de l'individu. Bien que souvent qualifiée d'idéaliste, de réalité inaccessible et sans rapport avec la vie de la plupart des individus, cette manière d'approcher la santé est aujourd'hui toujours bien d'actualité. En définitive, cette conception de la santé nous force à composer avec l'ensemble des éléments de notre environnement qui contribuent à notre bien-être et qui, par conséquent, nous invitent à bien vivre et à nous maintenir en «bonne santé».

Nos professions d'urbaniste ou d'aménagiste se trouvent donc, par leur essence même, directement concernées. N'agissons-nous pas quotidiennement sur l'environnement, le cadre de vie ou la qualité de nos territoires ? L'ensemble de nos domaines d'intervention ne sont-ils pas directement concernés par la définition de la santé de l'OMS ? Ainsi, lorsque nous intervenons sur les domaines qui nous sont familiers tels que la lutte contre la pollution de l'air, la réalisation d'espaces publics, la promotion de la mobilité douce ou le développement de pôles de développement économiques pour n'en citer que quelques-uns, nous devenons des acteurs de santé ! Si nous l'ignorons encore, les spécialistes de la santé le savent bien et qualifient l'ensemble de nos domaines d'activité – ainsi que d'autres – par les termes génériques de «déterminants de la santé».

Promouvoir la santé, tous les professionnels de ce secteur en sont désormais convaincus, c'est en premier lieu agir sur les «déterminants de la santé». Nous voici donc, nous urbanistes et aménagistes, non seulement qualifiés d'acteurs de



Une manière de se déplacer qui permet de se maintenir en bonne santé.



santé, mais propulsés aux rôles de «promoteurs de santé», c'est à dire aux rôles de professionnels capables d'influencer le niveau de santé des populations vivant sur les territoires de nos interventions.

Cependant, évoquer la santé dans le cadre de nos pratiques quotidiennes, c'est soulever un mot à la fois complexe et subtil. En effet, évoquer la santé, c'est avant tout s'adresser à l'individu par un mot de tous les jours qui dissimule un grand nombre de sens (institutionnel, économique, publique, etc.). Devant cette multitude de signifiés, il est important de s'interroger sur son sens profond et surtout sur le sens que la population locale ou le groupe concerné lui attribue. Ainsi, promouvoir la santé, c'est mettre en œuvre un ensemble de moyens et de mesures adaptées à un contexte, en accord avec sa population et acceptée par elle. Promouvoir la santé, c'est aussi aider les uns et les autres à prendre conscience de leur pouvoir sur leur propre santé et sur celle de la population tout entière. Il s'agit donc de mécanismes tout à fait comparables à ceux que nous connaissons bien à travers nos processus d'aménagement: participation, bottom-up, management de projet, etc.

La promotion de la santé peut – doit (?) – devenir une valeur de référence incontournable pour notre profession. L'inestimable valeur de la santé est un argument que nous pouvons soulever pour renforcer la portée de nos projets et peut-être même légitimer notre discours. D'autre part, le pouvoir fédérateur du terme de santé – et de la promotion de celle-ci – est aussi un aspect que nous ne devrions pas négliger. En effet, à l'heure où l'intérêt public qui fonde notre engagement est de plus en plus souvent battu en brèche, parler de santé c'est replacer l'individu au cœur des

processus. N'y aurait-il pas là à trouver un sens renouvelé de l'action des urbanistes et des aménagistes ? ■

Quel bien-être peuvent apporter ces pieds d'immeubles?

Zusammenfassung Gesundheit fördern: Ein neues Verständnis der Rolle des Stadtplaners

Gesundheit ist ein Zustand des umfassenden körperlichen, geistigen und sozialen Wohlbefindens und nicht nur das Fehlen von Krankheit oder Behinderung (Definition der Gesundheit, World Health Organization, 1946).

Gesundheit fördern! Wie soll man sich heutzutage vorstellen, wo wir von ausgeklügelten Gesundheitssystemen profitieren, dass Städtebauer und Raumplaner in dieses Vorhaben einbezogen werden? Will man sich auf die Definition der Welt-Gesundheits-Organisation berufen, so bedeutet für die Gesundheit zu handeln nicht nur heilen, sondern positiv auf sämtliche Bereiche Einfluss zu nehmen, die unsere Gesundheit ausmachen: die Umwelt, die Lebens- und Arbeitsbedingungen, die Fortbewegungsmittel, usw. Wir Planer, die für einen wichtigen Teil des täglichen Lebensumfelds unserer Mitbürger verantwortlich sind, sind somit in direkter Weise von der Gesundheitsförderung betroffen.

Die Gesundheitsförderung kann – oder muss? – eine unumgängliche Referenz in unserem Berufsfeld werden. Der unschätzbare Wert der Gesundheit ist ein Argument, das wir vorbringen können, um die Tragweite unserer Projekte zu erweitern und unseren Diskurs zu legitimieren. Zudem darf die vereindende Kraft des Begriffs der Gesundheit – und deren Förderung – nicht unterschätzt werden. Tatsächlich kann in einer Zeit, wo das öffentliche Interesse, auf das wir uns stets berufen, immer stärkerem Druck ausgesetzt wird, mit dem Verweis auf die Gesundheit das Individuum ins Zentrum gestellt werden. Wäre da nicht ein erneuter Sinn unserer Arbeit als Städtebauer oder Raumplaner zu finden?